

**Syndicat de l'Agriculture
Réunion du Conseil national
Du 12 au 14 avril 2010
Salon Lisgar Massey, Minto Suites, Ottawa (Ontario)**

PROCÈS-VERBAL

Participant(e)s :

Exécutif national	Conseil national
Bob Kingston, président national Debbie Forsythe, 1 ^{ère} VPEN Denis Sicard, 2 ^e VPEN Howard Willems, 3 ^e VPEN Fabian Murphy, 4 ^e VPEN	Brenda Baergen, N. SK Sam Barlin, MB, NO ON & Nunavut Jean Cloutier, E. Qc Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK José Evangelho, Alt. SO ON Teri Friday, CCG Marianne Hladun, Dir. National PÉ Bob Jackson, O. C.-B. & Yukon Meraiah Krebs, CFP & ÉFPC John Langs, NE ON Jane McDonald, E. Atl Maria Luisa Romano, Alt. E. C.-B. Danielle Moffet, MDN Barry Payne, E. ON, Ottawa-Gatineau Raphaël Tarasco, O. Qc Mike Vanson, N. AB & T.N.-O.

Personnel	Absent(e)s
Larry Budge, agent d'administration Sylvia Prowse, agente syndicale (12 nov.) Sylvie Rochon, agente syndicale Nancy Milosevic, agente syndicale Linda Koo, agente syndicale Christine Gauthier, adjointe administrative et préposée au précompte (le 12 nov. au matin) Debbie Ramsay, secrétaire archiviste	Michele Coe, S. AB Darrell Lee McKenzie, E. C.-B. Glenn Miller, SO ON Elaine Massie, agente syndicale

Lundi 12 avril 2010

1. Convocation

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 10.

2. Observations liminaires

B. Kingston souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la réunion et mentionne le nom des suppléant(e)s : José Evangelho pour Glenn Miller et Maria Luisa Romano pour Darrell Lee McKenzie. Il ajoute que tout le monde devrait avoir reçu des enveloppes de la direction de l'hôtel contenant les rapports sur les employeurs et l'ordre du jour. Du fait que le rapport sur l'employeur du MDN vient seulement d'être reçu, il sera distribué à la pause.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajouts :

17. Offre d'emploi raisonnable
18. Conférencières de l'Alliance (date provisoire : le mercredi 14 avril 2010) pour aborder les points suivants :
 - (a) Campagne de riposte, et
 - (b) Réorganisation de la fonction publique

P/A/A – T. Friday/J. McDonald – à mains levées – adopté.

4. Heures des séances

Journée 1

De 9 h à midi	Points de l'ordre du jour
De 13 h 30 à 17 h	Points de l'ordre du jour

Journée 2

De 9 h à midi	Réunion des comités permanents
De 13 h 30 à 17 h	Réunion des comités permanents

Journée 3

De 9 h à midi	Rapports des comités permanents
De 13 h à 16 h	Rapports des comités permanents
De 16 à 17 h	Derniers points de l'ordre du jour

P/A/A R. Cormier/M. Dyck – à mains levées – adopté.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil national du 2 au 5 novembre 2009

Correction : Sous Rapport sur la CCG, la première question devrait être : ...
« 21 membres sont touchés »...

P/A/A – J. McDonald/T. Friday – à mains levées – adopté.

6. Affaires découlant de la dernière réunion

Rapport sur les suivis

#1 – Document sur l'entité PSAC Placements Ltée – B. Kingston indique que l'Alliance lui a fait savoir que les résolutions sur la création de cette entité ne peuvent être retrouvées, mais que celle-ci a été constituée lorsque l'Alliance a reçu sa charte. Nous avons reçu un document du bureau de J. Gordon qui explique brièvement le mandat et la charte de cette entité, lequel sera traduit puis distribué dans un proche avenir aux membres du Conseil. B. Kingston indique par ailleurs que le président et le Conseil d'administration de PSAC Placements Ltée sont le CEA.

#2 – Griefs PI à la CCG – T. Friday fait savoir que les membres de Thunder Bay ont reçu diverses options, mais qu'il n'est pas au courant des décisions prises en la matière. Les griefs ont été mis en suspens jusqu'à ce que le travail du comité soit terminé. La section locale devait prendre une décision en fonction des travaux du comité et de l'offre de J. Stewart.

E. Massie collabore avec la section pour voir ce qu'elle veut faire. L'autre question PI 02 est distincte et a été réglée il y a six mois.

#3 – Le point sur le Comité des politiques – T. Friday précise que le dossier est clos, et ajoute qu'un membre de ce Comité va partir et que cette question sera abordée.

#4 – Ordres du jour et procès-verbaux des réunions du CCSPN – en cours; nous faisons des progrès dans ce domaine, et davantage de procès-verbaux sont affichés dans des délais opportuns.

#5 – Procès-verbaux des réunions nationales – même chose qu'au point 4 ci-dessus. B. Jackson insiste sur le fait que ce point doit être une grande priorité. Lorsque les procès-verbaux ne sont pas affichés, les membres du Conseil ne savent pas ce dont il a été question au niveau national, ainsi ils se rendent aux réunions régionales et locales sans savoir ce qui s'est passé. On fait aussi remarquer que les notes sur la réunion sur les RH n'ont pas encore été distribuées.

B. Kingston précise que nous allons examiner le site Web et faire en sorte que ce point soit mis à jour. Il ajoute quelques observations sur le fait que les notes prises aux réunions sur les RH sont uniquement à titre d'information aux membres du Conseil et qu'elles ne peuvent en aucun cas être remises à l'employeur.

#6 – Rapport sur les suivis – en cours

#7 – Grievs du MPO – Nous avons examiné qui était concerné, ainsi que les noms annexés aux grievés originaux.

L. Koo précise que les 11 plaignants qui avaient en premier déposé un grievé ont reçu une entente à la suite d'une médiation. Les 125 autres grievés ont été déposés en janvier et février 2001, après quoi les personnes concernées ont appris que les grievés originaux avaient été conclus. Ces nouveaux grievés ont été envoyés à la Section de la représentation de l'Alliance, après quoi on nous a fait savoir que cette dernière ne les représenterait pas. L. Koo a ensuite appris que les plaignant(e)s en question avaient reçu une lettre avec cette information et que les grievés avaient été clos.

#8 – Redevances versées à AAC – La nouvelle politique a pour nom *Prix aux inventeurs et aux innovateurs – Lignes directrices*, dont nous avons un exemplaire qui sera envoyé au Conseil. Nous avons été avisés par l'employeur de faire parvenir des exemples de situations où la nouvelle politique n'est pas suivie. B. Kingston fait savoir qu'une invention doit avoir été brevetée avant avril 2007 pour que des redevances soient versées. En vertu de la nouvelle politique, aucune redevance n'est distribuée.

#9 – Classification CR/AS à l'ACIA – D. Forsythe précise qu'il y a déjà eu deux réunions sur cette question et que l'employeur a indiqué qu'il n'avait pas les ressources nécessaires pour que cet examen de la classification se termine rapidement, c'est pourquoi il a proposé la date de décembre 2011. D. Forsythe indique par ailleurs que le Conseil sera tenu au courant de la situation par l'intermédiaire de cet organisme et/ou de courriels.

B. Jackson cherche à en savoir davantage sur une campagne possible pour le directeur ou la directrice régional(e) et les gestionnaires assistant(e)s de l'inspection pour faire avancer les choses dans ce domaine. D. Forsythe lui répond que la question a été soulevée à la CSP nationale et qu'il y a quelques développements dans ce domaine. Le poste de directeur(rice) régional(e) assistant(e) a fait l'objet d'un examen et une nouvelle description de travail est en cours d'élaboration. Elle doit être envoyée à la Classification mais nous n'en avons pas encore les résultats. L'ACIA procédera de la même façon pour les assistant(e)s aux gestionnaires de l'inspection. Cette initiative se produit en dehors de l'examen de la classification. D. Forsythe est en contact avec un

membre concerné et sera mis au courant de l'évolution de la situation, après quoi les renseignements ainsi recueillis seront distribués.

#10 – Directive pour créer des protocoles de certification du personnel - H. Willems fait remarquer que les membres du Conseil ont reçu une copie de cette directive. Une discussion sur l'examen d'élimination et les scénarios concernant différentes façons de s'occuper de tels examens, ou de leur absence, a eu lieu. La plupart des questions ont débouché sur la même réponse : il faudrait déposer un grief, qu'il s'agisse de la nature du travail ou de la rémunération d'intérim, et/ou soulever la question auprès de votre CCSP.

#11 – Temps de préparation payé – B. Kingston fait remarquer que le personnel de l'hygiène des viandes est le seul tenu à se présenter de 10 à 25 minutes plus tôt pour procéder aux préparations nécessaires avant chaque poste. Selon l'employeur, les employé(e)s devraient être à leur station d'inspection dès l'heure de début, mais nous pensons quant à nous qu'ils ou elles devraient être plutôt à leur bureau. Nous avons un bénévole très compétent de Saskatoon pour s'occuper de cette question. Nous examinerons un scénario différent si cette méthode ne s'avère pas productive.

#12 – Éducation et formation – D. Forsythe précise que cette question a été soulevée à une réunion du personnel mais qu'aucune réponse adéquate n'a été avancée. Elle a demandé des copies des affiches internes pour qu'elles soient envoyées au bureau national à des fins de suivi lorsque l'on pense que les exigences sont excessives.

#13 – Employé(e)s nommés de façon déterminée sur une longue période à l'AICA – L'employeur a indiqué qu'il va revenir à l'ancienne pratique en vertu de laquelle le ou la SMA et le président examinent la liste et l'envoient aux syndicats, ce qui n'a pas encore été fait. B. Kingston prévient qu'il essaiera d'obtenir une mise à jour sur la question avant de quitter ces réunions, et qu'il espère qu'à tout le moins l'information sera envoyée avant la réunion de CSP prévue en juin.

#14 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation – L'employeur a accepté de nommer une personne pour travailler avec nous, mais il n'y aura jamais les ressources nécessaires pour faire le travail. Les documents actuellement disponibles ne portent pas sur la S&S. Des documents de formation en la matière aborderaient cette question. Veuillez consulter H. Willems si vous désirez de l'aide. B. Kingston ajoute qu'il y a une entente pour préparer et donner le cours de formation conjointement et que la question de la S&S y sera abordée.

#15 – Suivi sur l'examen d'élimination – Point abordé sous la rubrique 10.

#16- #18 – Formation de sensibilisation au harcèlement – H. Willems prévient que l'on travaille avec l'ACIA et que le cours est presque au point, et que les

ajouts comprennent la S&S au travail. Le jeu de diapositives est prêt et sera bientôt traduit. Le guide des animateurs et animatrices est presque terminé. Des modifications à la « Formation des formateurs » sont apportées pour les deux régions prévues jusqu'à présent, soit celle de l'Atlantique et la capitale nationale. Elles recevront le nouveau document avec une brève mise à jour et/ou un autre cours de formation. H. Willems fait des observations indiquant qu'il n'a pas entendu parler de cours de formation dans d'autres régions.

Questions :

Qui donnera la formation? H. Willems propose de préparer une liste des personnes – au moins quatre, avec l'ordre de priorité – et de l'envoyer à Katherine Emmett (VPR dans l'Ouest seulement). Il faudra aussi s'assurer que les représentant(e)s de la direction ne sont pas des membres de l'Alliance. Il ajoute qu'il serait utile que toutes les régions soient couvertes pour compenser les problèmes budgétaires.

Les formateurs et formatrices recevront-ils/elles le nouveau guide? B. Kingston répond par l'affirmative et ajoute qu'avant de donner un autre cours de formation il faudra posséder le guide modifié de sorte que l'élément S&S joue un rôle important. Le code précise bien que tous les comités et/ou représentant(e)s de la S&S doivent participer aux situations de harcèlement. L'Alliance publiera quelque chose d'ici peu sur la question.

Désignation des gestionnaires pour la partie direction – Les membres de l'Institut professionnel peuvent être considérés comme des représentant(e)s de la direction, s'ils ou elles sont exclu(e)s. Cette question est bien précisée sur le site de RHDSC, sous *Santé et sécurité – Interprétations, politiques et guides (IPG)* (http://www.hrdcc.gc.ca/fra/travail/ipg/sante_securite.shtml) où se trouve la définition. La direction ne peut continuer ce qu'elle faisait par le passé, soit amener des individus aux réunions en tant que personnes-ressources; la réunion ne devrait pas avoir lieu si une telle situation se produisait. Cette question peut être abordée aux comités des niveaux supérieurs. Si un thème bien spécifique est abordé et qu'une personne est priée de prendre la parole à la réunion du comité, il pourrait alors s'agir d'une exception à cette règle.

Il pourrait bien y avoir des problèmes si l'on essayait d'offrir la formation dans des abattoirs, alors qu'ils embauchent des étudiants et étudiantes. B. Kingston laisse entendre qu'on pourrait leur demander de donner la formation en heures supplémentaires ou les fins de semaine.

Comment s'occuper des petits établissements de transformation des viandes, par exemple lorsque le (la) vétérinaire est un(e) VM-02? B. Kingston fait savoir que dans certains cas on pourrait s'adresser au (à la) vétérinaire pour régler rapidement les problèmes. Toutefois, il faut discuter des enquêtes avec le ou la gestionnaire des inspections et ce, sans exception. En cas de problème, il faut

envoyer l'information à B. Kingston pour qu'elle puisse être traitée par les coprésident(e)s nationaux(ales).

L'AFPC et l'Institut professionnel peuvent-ils nommer des représentant(e)s?
B. Kingston répond par l'affirmative, et ajoute qu'il n'y a qu'une seule personne avec laquelle nous travaillons en ce qui a trait à l'Institut, et que ce dernier est généralement d'accord. En cas de conflit, on peut le porter à l'attention du (de la) coprésident(e) national(e) pour le régler.

M. Hladun fait remarquer que nous avons un Comité permanent de la S&S qui pourrait se pencher sur tous ces problèmes et les examiner. F. Murphy reconnaît que cette question pourrait être examinée et qu'un document d'information permettrait de clarifier les préoccupations.

#19 – Inspection à destination – en cours – appeler M. Prince à la pause.
D'autres renseignements seront donnés par la suite.

#20 – Motion de renvoi – terminée – Rien ne laisse entendre qu'une loi sera avancée. Nous allons surveiller la situation de très près, et au cas où quelque chose serait de nouveau présenté, nous prendrions les mesures nécessaires.

#21 – Groupe opérationnel unique – La CCG a présenté un nouveau plan organisationnel d'après lequel les PI-04 ne seraient pas exclus mais certains nouveaux postes de supervision le seraient. Nous constaterons un gain net de membres.

Si un membre occupe de façon intérimaire un poste exclu (pendant plus de quatre semaines), avons-nous une stratégie pour prévenir ce membre qu'il n'est pas représenté? B. Kingston laisse entendre que ce problème pourrait être réglé en affichant un document d'information sur notre site Web.

#22 – Rapport financier non vérifié – D. Forsythe fait savoir qu'étant donné que le rapport financier non vérifié fait partie du rapport du Comité des finances, ce comité devrait avoir la possibilité de l'examiner en premier. Le Comité discutera de la question et fera part du processus à suivre dans son rapport, en vue des prochaines réunions.

#23 – Déclarations sur les travailleurs migrants et travailleuses migrantes et Programme Vert – ces documents sont affichés sur le site Web. Dossier clos.

#24 – Prochaine réunion du Conseil – Un vote a lieu à l'issue duquel il est décidé que les réunions du Conseil commenceront un jour plus tôt. Dossier clos.

#25 – Statuts et Règlements – Le Comité en question a examiné les Règlements lors d'une téléconférence. De nouveaux points ont été récemment soulevés à

l'attention du Comité et devront être discutés. Le Comité présentera une mise à jour dans son rapport.

M. Krebs cherche à savoir si le rapport sur les suivis pourrait être distribué plus tôt de sorte que les membres du Conseil soient au courant des points en suspens. B. Kingston répond que nous essaierons de distribuer ce rapport plus tôt, mais qu'il y a néanmoins certains problèmes logistiques.

D. Forsythe ajoute que les articles promotionnels à vendre du Syndicat de l'Agriculture se trouvent au fond de la salle où on peut les examiner. M. Vanson demande s'il y a des casquettes, ce à quoi D. Forsythe lui répond qu'elle vérifiera si on peut se procurer cet article.

7. Finances et Communication

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des Communications – voir rapport ci-joint.

8. Personnel du bureau national

B. Kingston fait savoir que nous avons un effectif supérieur à celui de trois agentes syndicales que nous avons généralement, soit cinq en tout. Les deux postes supplémentaires concernent des projets spéciaux, soit l'Examen PI et l'Examen EG.

9. Le point sur les employeurs

B. Kingston demande s'il y a des questions sur cette rubrique.

Période de questions :

ACIA – Semaine de travail de sept jours pour les laboratoires. Quelle discussion a mené à cette décision?	D. Forsythe précise qu'il y a eu beaucoup de consultations et que le processus ne se déroule pas uniquement sous la direction de l'industrie mais fait appel à la participation de nos propres inspecteurs et inspectrices, aux résultats du rapport Weatherhill, etc.
ACIA – Semaine de travail de sept jours – Suppression des dépenses liées aux heures supplémentaires.	D. Forsythe prévient que la réduction des heures supplémentaires n'a pas fait partie de la discussion, et ajoute que nous allons surveiller de près le processus et soulever toute divergence.
ACIA – Semaine de travail de sept jours – On fait croire qu'il y a eu des consultations	D. Forsythe indique que quelque chose sera affiché sur le site Web pour confirmer les

globales.	discussions et résultats.
AAC – DPRA – Renseignements fournis en sus du rapport.	Rencontre avec des personnes du MB et de la Direction des politiques la semaine dernière, pour les informer de problèmes supplémentaires et de perte d'emplois possible du fait que la province va assurer la responsabilité du programme. Possibilité d'envisager une campagne de lobbying dans le secteur MB.
AAC – Examen GL – Les GL ont-ils tous et toutes reçu le questionnaire?	D. Forsythe fait remarquer qu'à la réunion du 3 mai on assurera le suivi de cette question pour vérifier que tous et toutes les GL ont bien reçu le questionnaire. Ce dernier sera envoyé au personnel de la DGSA en juin ou juillet.
ACIA – Embauche d'inspecteurs et inspectrices des viandes.	Cette question a été soulevée à la dernière réunion de CSP, à savoir que les 70 inspecteurs et inspectrices des viandes devaient s'occuper des inspections de première ligne, ce qui n'a pas eu lieu.
Rapport sur le MDN – Explication concernant le report des congés annuels.	S. Rochon fait savoir que l'article traitant de l'ordonnancement des congés est différent dans la convention collective TC. Le MDN insiste pour que tout son personnel prenne ses congés durant l'année. Dans la convention collective PA et EB, l'employeur peut ordonnancer les congés si les employé(e)s ne le font pas. Des griefs ont été traités au niveau de l'arbitrage dernièrement, portant précisément sur le report des congés à l'année suivante. Les arbitres ont reconnu le droit de l'employeur d'ordonnancer les congés annuels. Nous avons quelques griefs à l'arbitrage sur cette question mais concernant la Table TC; selon nous, cela n'est pas la même chose que les décisions rendues plus tôt cette année en raison de la différence au niveau du libellé dans la convention collective. Nous avons aussi des griefs du groupe EB traitant de circonstances particulières. Nous sommes d'avis que dans des circonstances spéciales les employé(e)s devraient être autorisé(e)s à reporter leurs congés à l'année suivante.
ACIA – Postes vacants dans d'autres programmes, non dotés en raison de restrictions budgétaires.	B. Kingston a demandé des détails du fait qu'il s'agit d'un problème permanent qui est discuté périodiquement. Ces détails sont nécessaires.
Examen PI – Où en sommes-nous sur les griefs concernant les sommes forfaitaires? Fait-on référence à 2000 et aux années suivantes, ou bien à 1997-2000?	Les discussions portent sur les griefs de 1997-2000 car il s'agit de ceux qui avaient été présentés à l'origine.
Examen PI – N'y a-t-il qu'un seul agent des relations de travail affecté au dossier?	D. Forsythe fait savoir que nous allons nous entretenir avec l'ACIA pour voir si d'autres ressources peuvent être affectées à ce dossier.

Salubrité des aliments en premier – Le point sur la stratégie et demande de cartes postales avec adresse du site.	D. Forsythe précise que nous ne savons pas pendant encore combien de temps nous allons continuer cette campagne. L'envoi de cartes postales sera discuté après le rapport du Comité des finances.
---	---

10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture

D. Forsythe donne un bref aperçu des projets de l'année dernière et ajoute que nous avons commandité 10 projets, soit six au Canada et quatre à l'échelle internationale, pour un montant total de 55 915 \$. Elle ajoute que des renseignements sur tous les projets, y compris les propositions, rapports et photos, se trouvent sur notre site. Jusqu'à présent, cette année, nous avons fait don de 10 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour Haïti, ainsi qu'à un projet sur le bœuf de la Section 4 (Charlottetown). Il y a actuellement trois projets à des fins de discussion à la réunion du Comité du FJS de cette semaine. Un autre projet est en suspens du fait que nous attendons le rapport final du projet de l'année dernière. D. Forsythe ajoute que nous avons peut-être commencé un peu lentement cette année mais qu'elle espère, une fois tous les renseignements affichés sur le site, qu'il y aura davantage de demandes par la suite.

M. Vanson présente un bref rapport sur les réactions positives qu'il a reçues sur l'un des projets de l'année dernière.

11. Le point sur la négociation collective

Ce point est renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité – voir rapport ci-joint.

12. Rapports des Comités permanents – Présentés à la séance du mercredi

13. Congrès de 2011 du Syndicat de l'Agriculture à Vancouver (C.-B.)

Lieu

Les deux hôtels proposés pour notre Congrès de 2011 étaient le Fairmont et le Four Seasons. La proposition du Four Seasons, qui représentait de 30 000 \$ à 40 000 \$ de moins que le devis du Fairmont, a été acceptée. B. Kingston fait quelques observations sur certaines caractéristiques positives du lieu, soit :

- Accès facile à l'hôtel depuis le train que l'on peut prendre à l'aéroport,
- L'hôte se situe au-dessus du Pacific Centre Mall, et

➤ Il est dans le même quartier que le Fairmont.

M. Vanson cherche à savoir si nous savons quand les conventions collectives de cet hôtel sont arrivées à échéance, ce à quoi B. Kingston lui répond que selon lui cela n'est pas un problème, mais que ce point sera néanmoins abordé dans notre contrat avec l'hôtel.

L. Budge ajoute que les tarifs des chambres ont été fixés à 159 \$ la nuitée, et que les suites de luxe coûtent 195 \$ la nuit. Il précise que l'hôtel a offert d'honorer ces tarifs trois jours avant et après le Congrès. Ces mêmes tarifs seraient aussi offerts au Four Seasons de Whistler pour ces mêmes dates.

Dates du Congrès

Réunion de l'exécutif – le 12 août 2011
Réunion du Conseil – le 13 août 2011
Réunion des comités – du 14 au 16 août 2011
Réunion du Congrès – du 17 au 19 août 2011
Journée de voyage – le 20 août 2011.

Point supplémentaire

B. Jackson fait remarquer qu'au Colloque de la région de la C.-B. de juin, l'ordre du jour prévoira du temps pour discuter du Congrès et des responsabilités du Comité d'accueil. Il demande si quelqu'un a des détails à donner sur des activités à organiser pendant le Congrès, en quel cas il conseille de les faire parvenir à T. Friday et à lui aussi, avant la tenue du Colloque.

B. Kingston ajoute qu'aux réunions du Conseil de Vancouver en avril 2011 il y aura une dégustation de vins pour choisir ceux qui seront servis au Congrès. Il précise que les dates exactes des réunions du Congrès seront du 18 au 20 avril 2011.

La question des résolutions et du rôle que le Conseil joue relativement aux résolutions qui seront présentées au Congrès, a été brièvement discutée. Tout devra être mis au point d'ici aux réunions du Conseil d'avril 2011.

Annonces

M. Krebs remercie toutes les personnes qui ont répondu au sondage du Collège des travailleurs.

B. Kingston précise que la « Soirée d'accueil » se tiendra le mercredi soir à compter de 17 h 30, salle 2509.

14. Manuel à l'intention des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Ce point est renvoyé à l'examen du Comité des Statuts et des Règlements – voir rapport ci-joint.

15. Rapports sur les sections locales

B. Kingston fait savoir que ce point a été soulevé lors d'une discussion de l'Exécutif à sa dernière réunion. On a proposé une séance de formation sur le thème « Comment sauver une section locale », qui pourrait aborder (liste partielle) les points suivants : respecter le mandat, Exécutif fonctionnant comme il se doit, rapports financiers, griefs, AGA, CCSP et CSST. Cette discussion a mené à la reconnaissance du fait que bien souvent l'Exécutif prend connaissance trop tard des difficultés que rencontre une section locale. Par conséquent, la proposition vise la mise en place d'un mécanisme de rapport dans le cadre duquel les membres du Conseil prépareraient un rapport, à remettre avant les réunions du Conseil, afin de mettre en exergue les problèmes que les sections locales pourraient rencontrer. Un rapport d'étape est déposé.

B. Kingston prévient que lorsque des sections sont reconnues comme étant en « difficulté », elles pourraient être mises sous séquestre, fusionner avec une autre section, etc. La décision serait prise par l'Exécutif, en consultation avec le/la VPR et(ou) le directeur national ou la directrice nationale.

Période de questions :

Point complémentaire pour le rapport – Planification de la relève	B. Kingston fait savoir que ce point pourrait être ajouté si ces renseignements s'avèrent utiles.
Précision – Qui est responsable de répondre au sondage, le/la VPR ou directeur/directrice?	B. Kingston signale que c'est le/la VPR qui en est responsable, mais en consultation avec le/la directeur/directrice, le cas échéant.
Si des difficultés sont consignées, qui sera chargé de prendre des mesures?	B. Kingston fait remarquer que chaque section locale aura une solution différente. En collaboration avec le/la VPR/directeur ou directrice, l'Exécutif présentera une stratégie.
Point complémentaire pour le rapport – Quel cours de formation les membres de l'Exécutif ont-ils suivi?	B. Kingston indique que cette question pourrait être ajoutée si elle s'avère utile au rapport.
Le sondage sera-t-il envoyé par les voies électroniques?	B. Kingston répond par l'affirmative et ajoute qu'il s'agit d'un document interne. Si l'on relève des tendances, le fait de rapporter cette information au Conseil devrait s'avérer bénéfique.

16. Calendrier de la prochaine réunion du Conseil

Il est décidé que la prochaine réunion du Conseil aurait lieu du 2 au 4 novembre 2010, la journée de voyage étant le 1^{er} novembre 2010. L'Exécutif se réunirait les 31 octobre et 1^{er} novembre 2010.

17. Offre d'emploi raisonnable

Une longue discussion a lieu sur la question de l'offre d'emploi raisonnable, au cours de laquelle plusieurs scénarios sont avancés.

Période de questions :

Pour information	B. Kingston prévient que les règlements relatifs au salaire du CT se comparent d'après les salaires au niveau maximal.
Dans une situation de RE, on ne devrait pas utiliser un niveau de perfectionnement – particulièrement lorsque certain(e)s employé(e)s ont plusieurs années de service.	Si l'employé(e) est mis(e) à un poste EG 02, cela répond aux critères, et son augmentation serait en fait plus élevée qu'elle ne l'aurait été.
S'il n'y a pas un bon appariement, comment les mettons-nous en valeur auprès d'un autre ministère?	La première obligation est d'essayer de trouver quelque chose au sein de l'organisation parce qu'une fois sur une liste d'excédentaires, les employé(e)s peuvent saisir une occasion.
Peut-on considérer qu'il s'agit d'une offre d'emploi raisonnable si elle concerne un emploi en dehors de la zone d'affectation?	Oui, cela varie au cas par cas. L'employé(e) ne devrait pas être réinstallé(e) mais pourrait avoir un poste en dehors de sa zone d'affectation.
Qu'est-ce qui a préséance, l'obligation de prendre des mesures d'adaptation ou bien le RE?	Cela varie au cas par cas. Les deux ont le même statut juridique en ce qui a trait à la priorité.
Si une réinstallation est refusée, puis une deuxième l'est aussi (parce que la personne envisage d'aller à un troisième endroit), que peut-on faire?	La seule obligation est « UNE » offre d'emploi raisonnable. <u>NOTA</u> : Il faut s'assurer d'avoir l'information par écrit (et d'envoyer les détails à N. Milosevic).
Pour information	Dans les établissements au Québec, un comité est mis sur pied pour aider les directeurs et directrices à examiner les postes EG disponibles. Ceux-ci sont gelés et la liste est alors utilisée. La procédure est suivie dans toutes les régions du Québec.
Pour information	Le protocole décisionnel peut être utile pour déterminer une offre d'emploi raisonnable, soit

	zone d'affectation/même niveau – zone d'affectation/niveau semblable, etc. Prendre note que cela pourrait constituer un point à inclure dans la <i>Trousse InfoClé</i> .
Pour information	Le Comité ON se réunit deux fois par an sur les questions d'employé(e)s excédentaires, et toutes les décisions reposent sur les coûts. On commence par la zone d'affectation puis on va de plus en plus loin s'il le faut.
Pour information	On fait remarquer que les « mises à pied » pourraient aussi être un point à inclure dans la <i>Trousse InfoClé</i> .
Y a-t-il une période limite durant laquelle une personne peut être excédentaire?	Non
Pour information	Les décisions sur cette question se trouvent à plusieurs endroits : CRTFP, Cour fédérale et CNM. Faites une recherche « Offre d'emploi raisonnable ». Des liens se trouvent sur notre site Web.

Mardi 13 avril 2010 – Réunions des Comités permanents

Mercredi 14 avril 2010

B. Kingston déclare de nouveau la séance ouverte à 9 h 10.

12. Rapports des Comités permanents

Rapport du Comité des Statuts et des Règlements

J. McDonald présente le rapport du Comité (voir ci-joint).

Changements au Règlement 1

- Changement à l'alinéa 1 a), retrait de l'alinéa 1 b) et renumérotation des alinéas restants – P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #1 – UNANIMITÉ**
- Nouvel alinéa 1 b) selon la renumérotation//ancien alinéa 1 c) -- P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #5 – UNANIMITÉ**
- Nouvel alinéa 1 d) selon la renumérotation//ancien alinéa 1 e) -- P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #6 – UNANIMITÉ**

- Recommandation sur le retrait de l'alinéa 3 b) et la modification de l'actuel alinéa 3 c) **NON ADOPTÉE - P/A Sicard/McDonald. Vote consigné #7.**
NOTA : les modifications proposées ne sont pas incluses dans le rapport final.
- Suppression de l'alinéa 3 e) et renumérotation des alinéas restants -- P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #8.**
- Conformément à la renumérotation (voir vote consigné #8 ci-dessus) :
 - Nouvel alinéa 3 i), ancien 3 j) : changer a) à f) pour lire a) à e).
 - Nouvel alinéa 3 k), ancien 3 l) : remplacer conférence par colloque.
 - Nouvel alinéa 3 l), ancien 3 m) : remplacer PÉ par Droits de la personne.
 - P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #9 – UNANIMITÉ**

Changements au Règlement 10

- Voir rapport – P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #10.**

Changements au Règlement 15 a)

- Voir rapport -- P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #11 – UNANIMITÉ**

Adoption du rapport du Comité des Statuts et des Règlements

- P/A Sicard/McDonald. **Vote consigné #12 – UNANIMITÉ**

Rapport du Comité des finances et des communications

B. Payne présente le rapport du Comité (voir ci-joint).

Discussion :

- A assisté aux réunions en soirée, également sur la conciliation travail/vie.
- Révisions à la trousse *InfoClé* à envoyer dès que possible au Comité permanent.
- Symposium de l'Alliance sur la représentation et combien de délégué(e)s faut-il y envoyer.

- Les états financiers non vérifiés à titre d'information pour les membres du Conseil ne seront pas envoyés tant qu'ils n'auront pas été révisés par le Comité des finances. Aucune modification ne sera apportée à la déclaration du fait que le Comité des finances doit examiner chaque poste budgétaire et mettre le tout au point avant la présentation au Conseil.
 - Discussion sur le format des états financiers et les modifications possibles, par exemple suppression de postes budgétaires inutiles pour faciliter les références.
 - Nombre de réunions de l'Exécutif par an et nécessité éventuelle de modifier les Statuts pour tenir compte de la réalité.
 - Préparation des membres en vue d'une augmentation éventuelle des cotisations.
 - Présence des membres de l'Exécutif aux CCSPN.
 - Séance d'information sur l'action politique et la campagne Salubrité des aliments.
 - Rapport sur les activités : B. Kingston et D. Forsythe enverront tous les trimestres une version électronique de leurs calendriers au Conseil.
- Recommandation visant un changement au Règlement 3, Section 3 – voir rapport.
P/A Forsythe/Payne. **Vote consigné #2 – UNANIMITÉ**
 - MOTION portant sur le Symposium sur la représentation de l'AFPC : P/A Tarasco/Cloutier, visant l'augmentation à cinq (5) du nombre de délégué(e)s financées : **NON ADOPTÉE, vote consigné #3.**

Adoption du Rapport du Comité des finances et des communications

- P/A Forsythe/Payne : **Vote consigné #4 – UNANIMITÉ**

Rapport du Comité des questions générales

M. Vanson et H. Willems présentent le rapport (voir ci-joint)

Adoption du rapport du Comité des questions générales

- P/A Willems/Vanson : **Vote consigné #13 – UNANIMITÉ**

Rapport du Comité des négociations collectives

J. Evangelho présente le rapport – voir ci-joint.

Discussion :

- Besoin de directives précises pour nommer des représentant(e)s aux comités de la S&S.
- Afficher l'article « *Le 28 avril, journée de deuil* » sur notre site Web (***Dernière nouvelle*** : article affiché le 17 avril 2010).
- Lancement d'ici peu de temps de la trousse sur le cours de formation S&S de l'ACIA.
- On travaille actuellement à la restructuration du site S&S de l'ACIA.
- Articles pour les bulletins sur la S&S.
- Demande de propositions sur le RSSFP.

Adoption du rapport du Comité des négociations collectives

- P/A Murphy/Evangelho : **Vote consigné #14 – UNANIMITÉ**

18. Conférencières de l'Alliance

Bonnie Bates, assistante politique auprès du président national de l'Alliance

La campagne de riposte sur les lieux de travail, intitulée « ***Lutter pour protéger les services publics*** », de l'Alliance contre les suppressions d'emplois, a été récemment lancée. La consœur Bates précise que cette campagne cherche à rendre plus actifs les membres, à y faire participer de nouveaux alliés et à obtenir un soutien plus large contre les suppressions d'emplois. Elle ajoute que le gouvernement demande aux ministères d'en faire plus mais avec moins, ce qui n'est pas normal. La lutte pour protéger les services publics consiste à s'opposer aux pertes d'emplois par le biais des licenciements mais aussi par l'usure des effectifs. Nous devons convaincre la population que les compressions ont des effets désastreux sur tout le monde. Des trousseaux sur cette campagne sont disponibles auprès des bureaux régionaux et aussi sur le site de l'Alliance. Les bureaux régionaux travailleront avec les Éléments pour convoquer des réunions afin d'obtenir l'appui des sections locales. La consœur Bates ajoute que cela est d'autant plus important que nous nous préparons à une ronde de négociations. Il faudra en priorité s'assurer que les membres sont forts et soumettre le gouvernement à de fortes pressions sur toutes ces questions.

Une période de questions a ensuite lieu.

Kate Rogers, directrice, Direction de la négociation collective de l'Alliance

La consœur Rogers fait remarquer que son thème est lié à la conclusion de la discussion de la consœur Bates sur la campagne de riposte : pendant la négociation collective, plus les membres font du bruit et plus ils sont visibles, plus nous avons de chance d'avoir des succès à la table des négociations! La consœur Rogers aborde la question de l'examen de la structure du groupe professionnel, laquelle concerne actuellement et spécifiquement le groupe PA du Conseil du Trésor. Au cours de la dernière ronde, un protocole d'entente avait été signé concernant un examen de la structure du groupe professionnel et la réforme de la classification. Elle ajoute que la norme de classification date de plus de 40 ans et qu'il est indispensable de la mettre à jour, mais que la priorité du Conseil du Trésor porte sur cet examen. La consœur Rogers ajoute que la restructuration d'une unité de négociation est très importante et peut avoir de larges répercussions. Il y a eu par ailleurs des consultations concrètes sur cet examen au cours des 10 derniers mois. Un scénario final pourrait consister en une recertification d'un groupe de négociation une fois tous les changements apportés, ce qui pourrait entraîner quelques perturbations. La consœur Rogers indique également que les salaires ne seront peut-être pas sur la table au cours de cette ronde de négociations, c'est pourquoi nous devons tout faire pour nous adresser à nos membres sur ce que nous pouvons faire pour eux et elles. Les négociateurs et négociatrices ainsi que les représentant(e)s des bureaux régionaux se rendront sur les lieux de travail pour rencontrer les membres et leur parler des demandes de propositions, de la négociation, de la participation et d'autres questions telles que la sécurité d'emploi. Elle ajoute que vous pouvez contacter votre bureau régional pour organiser une visite à votre milieu de travail.

Il s'ensuit une période de questions.

Conclusion

B. Kingston remercie toutes les personnes présentes de leur patience, ainsi que les interprètes et le technicien, D. Ramsay et les agentes syndicales.

P/A/A – M. Vanson/M. Krebs – que la séance soit levée – adoptée à mains levées.

Procès-verbal présenté par D. Ramsay

Le 30 avril 2010

Rapport du Comité des finances

Le 13 avril 2010

Participant(e)s :

Debbie Forsythe - présidente
Bob Jackson
Rick Cormier
Barry Payne – secrétaire
Brenda Baergen

Personnel :
Larry Budge
Sylvie Rochon

Communications

Concours d'adhésion de cotisants Rand

Nous comptons 1 181 cotisant(e)s Rand en septembre 2009. Depuis le lancement du concours, ce chiffre est tombé à 1 157 en janvier puis à 1 143 en février. Trois membres ont été déclarés gagnants jusqu'à présent, soit un de la Section 80 à St-Hyacinthe et les deux autres de la Section 75 à Ottawa. Le Comité a discuté de cette campagne et jugé, malgré les progrès enregistrés, qu'il nous fallait travailler plus fort pour atteindre notre objectif de 800. Il rappelle au Conseil les stimulants offerts aux sections locales pour faire adhérer des cotisant(e)s Rand, notamment l'augmentation de leur nombre de délégué(e)s au Congrès de 2011 du Syndicat de l'Agriculture, aux conférences de l'Alliance, etc. Le budget pour ce concours était fixé à 6 000 \$, et si suffisamment de membres finissaient pas adhérer au syndicat, ce coût serait nul du fait que nous aurions un(e) délégué(e) de plus au Congrès de l'Alliance.

Le Comité rappelle au Conseil l'importance d'envoyer les cartes d'adhésion une fois signées à Christine Gauthier pour que les membres soient affectés à la section locale pertinente. Christine mettra ensuite nos listes à jour, puis communiquera cette information à l'Alliance.

Site Web

Depuis le lancement du nouveau site en octobre 2009, nous avons reçu des commentaires pour la plupart positifs. Il y a certes quelques domaines où nous pourrions améliorer les choses, par exemple les outils de navigation et les fonctions de recherche. Nous allons continuer de collaborer avec Alan pour rectifier les problèmes et améliorer ainsi le site. Il est rappelé au Conseil de promouvoir l'utilisation du site chaque fois que possible. Les commentaires et autres questions devraient être adressés au bureau national.

Trousse InfoClé

Le Comité a discuté de cette trousse à la dernière réunion du Conseil et fait remarquer qu'il est nécessaire de la réviser et de la mettre à jour.

Les comités des Finances et des communications, de la Négociation collective et de la Santé et sécurité, et des Questions générales devaient réviser les diverses sections de la trousse les concernant pour s'assurer qu'elle est à jour et aussi y relever toute erreur typographique. Cette révision a été toutefois reportée pour diverses raisons, mais sera terminée d'ici à la réunion du Conseil de l'automne prochain, après quoi la trousse sera distribuée et affichée sur le site.

Le Comité a aussi révisé la section sur les comités permanents du Syndicat de l'Agriculture. À ce sujet, on a fait remarquer que les définitions actuelles des divers comités doivent être mises à jour et élargies. Le Comité a donc recommandé que les présidents des **quatre** comités permanents travaillent avec leurs membres et fassent parvenir leurs définitions à jour au bureau national d'ici le 31 décembre 2009 pour qu'elles soient incluses dans la trousse révisée *InfoClé*. Nous n'avons reçu aucune information des présidents de comité. Le Comité rappelle aux présidents des comités permanents que ce travail **doit impérativement** être terminé avant la réunion de l'automne.

Les dirigeants nationaux et dirigeantes nationales sont prié(e)s d'encourager les sections locales de leur champ de compétence à se servir du classeur et à s'assurer qu'il est bien à jour.

Finances

Nombre total de membres : 9 155 au mois de février 2010. Nombre de cotisants Rand : 1 143.

Nouveaux tarifs des repas au 1^{er} avril 2010 :

Petit-déjeuner	14,65 \$
Déjeuner	13,65 \$
Dîner	38,90 \$
Faux-frais	17,30 \$
Total	84,50 \$

Renvois

Le Comité a traité d'un renvoi de l'Exécutif du Syndicat de l'Agriculture portant sur le Symposium de l'Alliance sur la représentation devant avoir lieu à Ottawa du 27 au 29 avril 2010. Le coût d'envoi d'un(e) délégué(e) s'élève à environ 3 500 \$.

Le Comité a décidé que le poste budgétaire *Conférence nationale de l'Alliance* ne correspond pas à un symposium du fait qu'il ne s'agit pas d'une conférence de l'Alliance prévue au budget. Nous avons alors examiné le poste budgétaire *Éducation* et conclu

que ce poste correspond mieux. Du fait que ce dernier est légèrement inférieur aux prévisions budgétaires, le Comité recommande que deux délégué(e)s soient financé(e)s pour assister à ce symposium. Il est entendu que l'Exécutif national serait chargé de sélectionner ces délégué(e)s.

État des revenus et dépenses

Le Comité a ensuite examiné le rapport interne des états financiers vérifiés pour la période prenant fin le 31 décembre 2009.

Le Comité a discuté du dépassement des montants de certains postes budgétaires, et s'est penché sur la ventilation de chacun des postes puis en est arrivé à la conclusion que les dépenses étaient nécessaires pour fournir les niveaux de service que les membres ont demandés.

Le Comité a aussi abordé le budget du prochain Congrès de 2011 et du fait qu'il nous faut commencer à réfléchir à notre avenir. Nous n'avons pas eu d'augmentation de la cotisation depuis plusieurs années, aussi va-t-il falloir prendre une décision sur la prestation des services par rapport aux coûts y afférents. Le Comité propose au Conseil de lancer les discussions avec les membres sur cette question.

Recommandations

Le Comité a examiné le Règlement 3 (Directive sur les voyages) à la suite de l'étude effectuée par l'Exécutif des demandes de remboursement de frais. Le Comité recommande que le libellé de la rémunération pour perte de salaire soit modifié comme suit :

« Une personne en service commandé pour le présent Syndicat doit être remboursée de sa perte de salaire. »

Cette modification s'explique par le fait que l'actuel libellé est vague et pourrait être interprété comme voulant dire que le salaire d'une journée pourrait être facturé pour une réunion durant moins d'un jour. Les réunions qui ont lieu après les heures de travail ne devraient pas faire l'objet d'une demande de remboursement pour perte de salaire.

**Rapport du Comité des Statuts et des Règlements pour
la réunion du Conseil national du 12 au 14 avril 2010**

Membres du Comité :

Denis Sicard – président
Jane McDonald – VPR Est de l'Atlantique
John Langs – VPR Centre de l'Ontario
Milton Dyck – VPR Sud de la Saskatchewan
Jean Cloutier – VPR Est du Québec
Danielle Moffet – directrice, Défense nationale

Ordre du jour :

1. Manuel pour le Conseil national
2. Modifications aux Règlements

Détail :

1. Deux téléconférences ont eu lieu, soit une en février et l'autre le 9 avril. Elaine Massie est l'agente syndicale qui travaille avec le sous-comité. Des révisions sont actuellement effectuées pour tenir compte des résultats des téléconférences et des observations que nous avons reçues du Conseil national. Nous vous remercions de tous vos commentaires.

2. Modifications aux Règlements : Les modifications suivantes aux Règlements sont proposées par Denis Sicard, avec l'appui de Jane McDonald.

Règlement 1 :

1(a) En vertu du Titre 11, Article 13, une formule de créance doit être envoyée à l'agent(e) d'administration d'ici le 31 mars de l'année du Congrès. L'agent(e) d'administration accusera réception des formules de créance dans les deux semaines suivant leur réception. NOTA : La formule doit être disponible par les voies électroniques sur le site Web à la section Congrès national. (Voir Annexe)

NOTA : Supprimer l'alinéa (b) puis renuméroter les sections qui suivent.

1(b) NOUVEAU, ANCIEN (c)

Il incombe au directeur national ou à la directrice nationale de la Promotion de l'égalité d'envoyer une formule de créance pour le(la) délégué(e) du Comité des droits de la personne et son(sa) suppléant(e), conformément à 1(a).

1(d) NOUVEAU, ANCIEN (e) Supprimer : « Qui étudieront les propositions de l'Organisation. »

2(b) Remplacer PÉ par Droits de la personne.

3. Remplacer « conférences » par colloques et Promotion de l'égalité par Droits de la personne.

(a) Remplacer Promotion de l'égalité par Droits de la personne.

NOTA : Les formules de présentation des résolutions se trouvent sur le site Web comme pour la formule de créance.

Supprimer (e) et renuméroter les autres alinéas.

(i) NOUVEAU – ANCIEN (j) - a-f deviennent a-e

(k) NOUVEAU – ANCIEN (l) remplacer conférences par colloques

(l) NOUVEAU – ANCIEN (m) remplacer Promotion de l'égalité par Droits de la personne.

Règlement 4 :

14. Remplacer PÉ par Droits de la personne et inclure dans le budget du Comité régional des droits de la personne.

Règlement 10 :

Dans le titre, retirer « **et négociation** ».

Pour les tables du Conseil du Trésor : Mettre comme en-tête avant la Section 1.

3(c) retirer VPR et directeurs/directrices.

5. Retirer (Toutefois, le(la) VPR doit apporter une aide financière au moyen des sommes affectées aux conférences régionales).

10. Mettre en gras : **Pour les employeurs distincts.**

Règlement 15(a)

2. Remplacer PÉ par Droits humains, et conférence régionale par colloque régional.

3. Remplacer Comité de la PÉ par Comité des droits de la personne.

7. Remplacer partout PÉ par Droits de la personne.

Motion proposée par Denis Sicard, avec l'appui de Jane McDonald.

Rapport du Comité des questions générales **Le 13 avril 2010**

Participant(e)s : Howard Willems (président), Terri Friday, Marianne Hladun, Maria-Luiza Romano, Mike Vanson.

1. Tableau révisée des suivis

Renseignements complémentaires :

- Points #3, 14 et 15 – Comité d'examen de la structure des droits humains/promotion de l'égalité
 - Les membres du Comité d'examen de la structure ont révisé les résultats du sondage et présenté des observations générales au Comité des questions générales.
 - Les résultats obtenus n'ont pas permis de tirer des conclusions du fait qu'un grand nombre de réponses variaient et que dans très peu de cas une majorité claire ressortait.
 - Un des points principaux est qu'il nous faut définir clairement des frontières bien précises entre la représentation (harcèlement, situation de grief), l'équité en emploi (obligations légales avec les employeurs, particulièrement sur les lieux de travail) et les questions touchant les droits humains (au sein du syndicat et des structures communautaires). Il nous faut définir le plus clairement possible qui est responsable de chacun de ces trois courants.
- Point #7 – *InfoClé* : Feuillet pour les pensions et avantages sociaux, l'assurance-invalidité et les travailleurs/travailleuses saisonnier(ère)s et à temps partiel
 - Une ébauche a été préparée pour toutes ces questions. Le Comité terminera ce travail par courriel avant la fin du mois de juin 2010 puis le transmettra à l'examen du Comité des finances et des communications à la prochaine réunion du Conseil.
- Point #10 – Accès au site Web du Syndicat de l'Agriculture
 - Le site Web a été révisé par un bénévole du Conseil canadien des aveugles qui n'a relevé aucun problème majeur, mais a néanmoins proposé plusieurs modifications d'ordre technique, par exemple la taille des caractères, le type de lien et les titres des boutons. Les détails ont été envoyés au président du Comité des finances et des communications pour qu'il prenne les mesures nécessaires.

2. Rapport du Comité des droits humains du Syndicat de l'Agriculture

- Une réunion annuelle a eu lieu les 9 et 10 janvier 2010 à Ottawa dont le procès-verbal a été affiché sur le site Web avec des renseignements à jour sur les contacts.
- La réunion a notamment ciblé la création de groupes de travail, principalement pour mettre à jour la brochure, une présentation en

PowerPoint et des notes pour un discours, le choix d'un nouveau logo, la révision du site Web et la recommandation de certaines mesures pour rendre le tout efficace.

- Il a aussi été question de la planification de la première Conférence nationale du Syndicat de l'Agriculture sur les droits humains qui se tiendra à Ottawa les 10 et 11 décembre 2010, au Château Laurier, sur le thème :

Ensemble dans l'action.

Objectifs :

- Sensibiliser les membres du Syndicat de l'Agriculture à la nécessité de faire le lien entre le syndicat, le milieu de travail et les communautés en ce qui concerne les questions des droits humains.
 - Élaborer des stratégies pour mobiliser les membres et les faire participer à l'action politique sur les questions touchant les droits humains.
 - Créer des liens entre le Syndicat de l'Agriculture, d'autres syndicats et les communautés de défense des droits humains, et les renforcer.
- Un avis sera envoyé à toutes les sections locales pour leur annoncer les détails de cette conférence. L'appel en vue des inscriptions sera communiqué à la fin du mois d'août. Trente-cinq participant(e)s seront pleinement financé(e)s en sus de sept représentant(e)s régionaux(ales). Un nombre limité de sièges d'observateurs ou observatrices sera disponible aux sections locales qui désirent pleinement financer la participation de leurs membres.
 - **RENVOI AU COMITÉ DES STATUTS ET DE L'ÉDUCATION :** Le Comité permanent des questions générales recommande qu'une résolution soit préparée en vue du Congrès triennal pour remplacer le titre « directeur national/de la directrice nationale de la promotion de l'égalité » par « directeur national ou directrice nationale des droits humains ».
 - P/A/A – Hladun, Vanson – Motion adoptée.

3. Renvoi du Comité des finances et des communications pour réviser les grandes lignes du Comité permanent des questions générales, comme cela est indiqué dans le classeur *InfoClé*. Le Comité a donc révisé l'information et recommande ce qui suit :

« Comme son nom le laisse entendre, le Comité des questions générales aborde toutes les questions qui ne sont pas traitées par les trois autres comités permanents. Ledit Comité aborde notamment les pensions et avantages sociaux, organise un sondage auprès des jeunes, s'occupe des consultations syndicales-patronales, des directives du CNM, des droits des travailleurs et travailleuses saisonniers(saisonnières) et à temps partiel, de l'assurance-invalidité, des appels et plaintes concernant la dotation, de l'équité en emploi et des droits humains. En sus, ledit Comité travaille aussi pour appuyer le Comité des droits humains en faisant la liaison entre ce comité et le Conseil national. »

Comité permanent de la négociation collective et de la santé et sécurité

2010/04/13

MEMBRES DU COMITÉ :

Fabian Murphy (président)
José Evangelho ((secrétaire archiviste) pour Glen Miller)
Raphaël Tarasco
Sam Barlin
Michelle Coe (absente)
Meraiah Krebs

NÉGOCIATION COLLECTIVE :

Dans peu de temps, l'Alliance enverra sa demande de revendications contractuelles, lesquelles devront lui être renvoyées au plus tard le 1^{er} octobre 2010.

Conférences régionales sur la négociation avec le Conseil du Trésor

L'Alliance organisera des conférences régionales aux dates suivantes :

Québec et Atlantique	Les 13 et 14 novembre
RCN et Ontario	Les 27 et 28 novembre
Pacifique, Prairies et Nord	Les 4 et 5 décembre

Les représentant(e)s doivent être choisi(e)s lors de la ronde des colloques régionaux de 2010.

** Un représentant(e) par table et par région plus deux suppléant(e)s.
Prière d'envoyer les noms à Christine Gauthier.

Les revendications contractuelles pour le Syndicat de l'Agriculture devront nous parvenir d'ici le 10 septembre 2010 afin de donner au Comité de la négociation le temps nécessaire de les examiner puis d'en dresser l'ordre de priorité, et enfin de les faire parvenir à l'Alliance. Les revendications une fois remplies doivent être envoyées à Christine Gauthier d'ici le 10 septembre 2010.

La Conférence nationale sur la négociation avec le Conseil du Trésor se tiendra quant à elle du 20 au 23 janvier 2011, dans un lieu à déterminer.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Les conférences sur la négociation avec l'ACIA se tiendront au printemps 2011.

Les représentant(e)s doivent être sélectionné(e)s à la ronde de 2010 des colloques régionaux.

** Les régions doivent choisir trois représentant(e)s classé(e)s dans l'ordre, plus trois suppléant(e)s également classé(e)s dans l'ordre.
Prière d'envoyer les noms des personnes concernées à Christine Gauthier.

L'Alliance enverra une demande de revendications contractuelles pour les négociations avec l'ACIA environ six mois après la demande de revendications concernant le CT, ce qui coïncide avec l'expiration des contrats.

RÈGLEMENT 15 :

Les délégué(e)s seront choisi(e)s pour assister aux conférences régionales sur la négociation en fonction des critères suivants :

A. Représentation des Éléments

Chaque Élément comptant des membres dans l'unité de négociation a droit :

À un(e) délégué(e) pour la première tranche ou fraction de tranche de 400 membres de l'unité de négociation d'une région donnée;

À un(e) délégué(e) supplémentaire pour chaque tranche additionnelle ou importante fraction de tranche additionnelle de 400 membres de l'unité de négociation d'une région donnée.

B. Représentation des femmes et des groupes d'équité

Un(e) délégué(e) par unité de négociation représenté(e) à la conférence est nommé(e) par le CEA parmi les membres des comités régionaux des femmes et de chacun des groupes d'équité suivants :

Peuples autochtones,

Travailleuses et travailleurs racialisé(e)s

Gais, lesbiennes, personnes bisexuelles et transgenres,

Membres ayant un handicap.

C. Jeunes membres

Le CEA nomme, parmi les jeunes membres, un(e) délégué(e) de chaque unité de négociation représenté(e) à la conférence. On entend par jeune membre d'une unité de négociation une personne de 30 ans ou moins.

Les délégué(e)s aux Conférences régionales sur la négociation élisent, pour assister à la Conférence nationale sur la négociation, deux (2) membres de chaque unité de négociation.

Conférences nationales sur la négociation

En plus des délégué(e)s élu(e)s pour assister à la Conférence nationale sur la négociation venant des Conférences régionales sur la négociation, des délégué(e)s seront choisi(e)s à partir des critères suivants pour assister aux Conférences nationales sur la négociation :

A. Représentation des Éléments

Tout Élément dont aucun membre d'une unité de négociation n'a été choisi à l'occasion des Conférences régionales sur la négociation peut choisir un(e) représentant(e) par unité de négociation; cette personne doit être membre de l'unité de négociation et avoir assisté aux Conférences régionales sur la négociation.

B. Représentation des femmes et des groupes d'équité

Le CEA peut choisir des délégué(e)s parmi les groupes d'équité et les comités régionaux des femmes si ces groupes et comités ne sont pas représentés de façon équitable à la Conférence nationale sur les négociations. Les personnes choisies doivent avoir assisté aux Conférences régionales sur la négociation.

C. Jeunes membres

Le CEA peut choisir des délégué(e)s parmi les jeunes membres si ces derniers ne sont pas représentés de façon équitable à la Conférence nationale sur les négociations. Les personnes choisies doivent avoir assisté aux Conférences régionales sur la négociation.

Une Conférence nationale sur la négociation peut être organisée si aucune Conférence régionale sur la négociation n'a été tenue. La délégation à une Conférence nationale sur la négociation est choisie conformément au processus établi par le CEA de concert avec l'Élément ou les Éléments comptant des membres dans l'unité de négociation.

Équipes de négociation – Généralités

Les membres des équipes de négociation doivent occuper une charge au sein du syndicat et représenter tous les membres de l'unité de négociation et non des groupes particuliers de ladite unité ou du syndicat.

Les membres des équipes de négociation doivent assister à toutes les séances de négociation, à défaut de quoi ils peuvent être retirés de leur équipe.

Les membres des équipes de négociation ne subissent aucune perte de revenus et leurs frais sont remboursés conformément aux lignes directrices administratives et leurs modifications successives, telles qu'elles sont approuvées par le CEA.

L'équipe de négociation informe les membres des progrès des négociations à chaque étape du processus (p. ex. avant l'échange initial, lorsqu'il y a une impasse et au moment de la ratification ou de la décision) ou plus fréquemment au besoin. Les membres de l'équipe se tiennent mutuellement informés de toute question que soulèvent les membres de l'effectif.

Les membres de l'équipe de négociation qui ne s'acquittent pas de leurs responsabilités peuvent être retirés de l'équipe. Les demandes de retrait doivent être soumises au membre ou aux membres du CEA responsables de la négociation collective pour l'unité de négociation. C'est le CEA qui prend la décision quant au retrait ou non d'un membre de l'équipe de négociation.

Taille des équipes de négociation

Le CEA détermine la taille de chaque équipe de négociation en tenant compte de l'effectif de l'unité de négociation, de même que de sa diversité sur les plans géographique et professionnel et des groupes d'équité.

Une équipe de négociation compte normalement entre sept (7) et neuf (9) membres, ce qui permet de s'assurer qu'elle est diversifiée sur les plans géographique et professionnel, des femmes et des groupes d'équité.

Le CEA peut réduire à moins de sept (7) le nombre de membres d'une équipe de négociation si l'unité de négociation comporte moins de 1 500 membres, mais aucune équipe de négociation ne devrait compter moins de cinq (5) membres.

Élection/choix des membres et composition des équipes de négociation

La plupart des membres de chacune des équipes de négociation sont élus à la Conférence nationale sur la négociation, les autres étant choisis parmi les délégué(e)s à la Conférence régionale ou nationale sur la négociation par le CEA, en collaboration

avec l'Élément. Le CEA établit et annonce le nombre de membres à nommer avant la Conférence nationale sur la négociation.

En choisissant les autres membres parmi les membres de l'unité de négociation qui étaient présents à la Conférence régionale ou nationale sur la négociation, le CEA s'assure que l'équipe est diversifiée sur les plans géographique, linguistique et/ou professionnel, des femmes et des groupes d'équité.

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

Demande de revendications contractuelles sur le Régime de soins de santé de la fonction publique

Date limite : Le 14 mai 2010 (voir Annexe A)

Nous n'avons toujours pas reçu les procès-verbaux des comités nationaux d'orientation de la politique en S&S de chaque employeur; il est donc rappelé aux coprésidents ou coprésidentes d'envoyer un rapport traduit à Christine Gauthier et à Fabian Murphy

Le point sur les employeurs dans les rapports sur la santé et sécurité s'avère très utile.

Prochains articles pour le Bulletin sur la santé et la sécurité :

Formation en santé et sécurité donnée par l'Alliance

Dispositifs de verrouillage

Espaces clos

Nominations aux Comités locaux de la santé et de la sécurité

***Veuillez faire parvenir à Fabian Murphy des thèmes pour de prochains articles sur la santé et la sécurité.*

CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Hôtel Sheraton de Montréal (Québec), du 20 au 22 novembre 2009

Conférenciers et conférencières :

SHEILA WATT-CLOUTIER, mise en candidature au prix Nobel de la paix, officière de l'Ordre du Canada, ancienne présidente internationale du CCI (Conseil circumpolaire inuit).

KATHERINE LIPPEL, professeure de droit à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, et professeure agrégée à l'Université du Québec à Montréal.

GARY NAMIE, psychologue social et directeur du Workplace Bullying Institute.

CLAYTON THOMAS MUELLER, militant pour la défense des droits des Autochtones et la justice environnementale.

GILLES LAPOINTE, médecin spécialiste du stress.

Cette conférence, qui a attiré quelque 300 délégué(e)s, a notamment traité d'un nombre de questions importantes auxquelles sont confrontés nos membres, dont la violence et le harcèlement en milieu de travail, l'absence de mise en application de la législation sur la santé et la sécurité, et la nécessité d'améliorer la rémunération des travailleurs et travailleuses. Les participant(e)s ont aussi examiné de quelle façon la déréglementation a contribué à la crise environnementale au Canada. Le Syndicat de l'Agriculture y était bien représenté par 14 délégué(e)s et sept observateurs/observatrices. Cette conférence a par ailleurs été très bien accueillie.

Motion d'adoption du rapport présenté par Fabian avec l'appui de José.

Recorded Votes/Votes Consignés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1 Baergen	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
2 Barlin	1	1	3	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
3 Cloutier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
4 Coe	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5 Cormier	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
6 Dyck	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7 Evangelho	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
8 Forsythe	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
9 Friday	1	1	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
10 Hladun	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
11 Jackson	1	1	2	1	1	1	2	2	1	2	1	1	1	1
12 Krebs	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
13 Langs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
14 McDonald	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
15 Moffet	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
16 Murphy	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
17 Payne	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
18 Romano	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
19 Sicard	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
20 Tarasco	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
21 Vanson	1	1	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
22 Willems	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Kingston	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent